

Jeanne Garric

LECTURE LABIALE

et conservation de la parole

PÉDAGOGIE ET MÉTHODE



LECTURE LABIALE

et conservation de la parole

PÉDAGOGIE ET MÉTHODE



Environ cinq millions de Français sont sourds ou malentendants ! Pour la plupart d'entre eux la lecture labiale est la faculté compensatrice essentielle qui permet leur (ré)intégration sociale.

Cette nouvelle édition de la méthode analytique de Jeanne Garric est, comme elle le souhaitait, illustrée de photographies.

Le débutant y trouvera la technique et des conseils pour progresser, l'expert une utile révision des bases et l'occasion d'un bilan de sa pratique. Les malentendants, les parents d'enfants, les professionnels et tous ceux qui s'intéressent à la surdité et à la communication liront ce livre avec profit. Il est la synthèse d'une longue expérience.

Jeanne Garric était professeur à l'Institut National des Jeunes Sourds de Paris, diplômée de phonétique, d'acoustique, prothésiste et orthophoniste.

L'ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE SUR LES LÈVRES

La labio-lecture peut être enseignée en leçons particulières. Les cours individuels ont leur valeur, mais les cours collectifs ont une plus grande portée thérapeutique, si l'on considère que le point de vue psychologique est loin d'être négligeable. Le réconfort apporté par le groupe permet en effet au handicapé qui se sentait isolé et perdu d'accepter sa surdité. L'exemple d'autres élèves, plus anciens, qui parviennent à converser avec le professeur, les encourage et leur permet de constater que leur handicap n'est pas insurmontable.

1) LE COURS DE LABIO-LECTURE

Il est essentiellement rédigé pour des personnes devenues sourdes, mais il peut être utilisé également pour des personnes sourdes de naissance : il suffit de choisir le vocabulaire des exemples selon le degré d'éducation.

Ce cours s'adresse à des personnes de tous les niveaux de culture, aussi est-il écrit avec des mots simples, les mots savants ayant été, autant que possible, exclus, ou du moins expliqués. Les explications sont parfois répétées, sous diverses formes, lorsque l'expérience en a révélé la nécessité.

La lecture sur les lèvres est un problème visuel. Le cours insiste sur cet aspect et comporte de nombreux croquis, des schémas et des tableaux, qui aident la mémoire. Ces tableaux, parfaitement sus, permettent à l'élève de sérier les éléments d'abord, puis de choisir, le plus rapidement possible, celui qui doit être utilisé pour interpréter ce qui a été vu sur les lèvres.

Mais dans la rééducation du devenu-sourd, la lecture labiale ne doit pas être enseignée seule. En effet, la perte de l'ouïe entraîne la détérioration de la prononciation par manque de contrôle auditif.

Aussi, ce cours comporte-t-il des explications de phonétique descriptive et des notions d'analyse de mouvements articulatoires nécessaires à la conservation de la parole.

L'expérience a montré que la prise de conscience de l'articulation de telle ou telle syllabe favorisait sa reconnaissance et la lecture sur les lèvres en général. Enfin, il ne suffit pas d'expliquer et de comprendre, il faut faire assimiler et apprendre : aussi ce cours contient-il de nombreux exercices.

Pour permettre un bon apprentissage, il est nécessaire de suivre les pages dans l'ordre, car les leçons et les exercices sont gradués en difficulté et groupés en vue d'une meilleure compréhension et d'une étude plus facile. Chaque nouvel exercice n'utilise que des connaissances antérieures et celle qui vient d'être présentée. Chaque chapitre comporte des exercices permettant une constante révision de l'acquis.

2) LA MÉTHODE

Elle est analytique, constructive, par opposition à une méthode globale. L'expérience a prouvé qu'elle permet d'obtenir de meilleurs résultats et donne de l'assurance au lecteur.

Par ses exercices, elle force l'observation, déve-

loppe l'acuité visuelle, permet de reconnaître la forme labiale et également d'en évaluer la durée. En effet, la parole est un mouvement, et qui dit mouvement dit vitesse, durée. Cette donnée « temps » semble avoir toujours été ignorée alors qu'elle est aussi importante que la forme. La notion de durée ne doit pas être négligée : elle seule permet de faire la distinction entre des éléments de forme identique. Cette notion de durée est la plus difficile à acquérir, car l'œil n'est pas habitué à cette fonction.

Le principe de l'étude est d'apprendre à connaître, pour savoir ce que l'on doit voir, puis à reconnaître rapidement un détail dans une succession de formes. Cela doit devenir un réflexe, afin que les perceptions soient aussi rapides que la succession des mouvements, car la parole est fugitive et on ne peut pas se permettre de prendre le temps de réfléchir. Il faut former l'élève à aller de l'observation exacte et minutieuse à l'interprétation en évaluant les durées relatives des formes et des mouvements.

On a souvent parlé des limites de la lecture sur les lèvres. On ne doit pas aborder l'enseignement de la labio-lecture en pensant qu'elle a des limites, et surtout, partir de ces limites pour construire une méthode. L'expérience a prouvé qu'elles sont variables, dues à l'imparfaite diction du parleur,

mais surtout au plus ou moins grand pouvoir de discrimination du lecteur.

Ce pouvoir est fait de composantes multiples :

– D'une disposition naturelle à l'observation qui, développée par une éducation adéquate, permet une acuité visuelle aigüe ;

– De la possibilité de maintenir un effort d'attention soutenu, effort prolongé et renouvelé ;

– D'une aptitude à évaluer, à transposer, à interpréter ;

– D'une capacité de rétention et de disponibilité intellectuelle ;

– D'une grande souplesse, même d'une certaine humilité, d'une faculté d'adaptation qui doit commencer par l'acceptation du handicap.

Ces diverses qualités dépendent de l'âge de la personne handicapée, de son état physique et intellectuel, de son « type » verbal ou visuel, du début de la rééducation par rapport à la date d'apparition de sa surdité, de la forme, des caractéristiques, des causes, du degré de sa surdité, de son caractère et de sa morale. Certains des élèves sont parvenus à une lecture labiale étonnante : après en avoir cherché les raisons, j'en ai établi les bases de la méthode.

Lors de cette expérience, ce qui est apparu comme une erreur, aussi grave que l'oubli de la notion de

temps, c'est la part que l'on donne à la suppléance mentale. La lecture sur les lèvres n'est pas une devinette : elle est une construction, un puzzle et non un rébus.

Les personnes qui ont le plus de difficultés à apprendre à lire sur les lèvres sont celles qui sont devenues sourdes il y a longtemps, car elles ont pris l'habitude de deviner et n'ont pas la patience de faire l'effort qu'exige une observation soutenue.

Bien souvent, le sourd a vu sur les lèvres la forme exacte qu'il est capable de répéter, mais il se refuse à accepter ce qu'il a lu, parce que, dit-il : « *Ça ne veut rien dire.* » En réalité, c'est parce que le mot qui correspond aux articulations n'est pas immédiatement disponible dans son esprit à ce moment précis. Il cherche une signification à ce qu'il a vu, il suit sa pensée et il invente. Il n'hésite pas à faire une erreur volontaire d'observation pour que cela ait un sens. Il perd confiance dans sa lecture, puis en lui-même. C'est là une faute grave, une attitude qui gêne l'apprentissage de la lecture sur les lèvres.

Il est donc important de réduire au maximum cette possibilité de deviner, afin de forcer l'observation. Pour contrecarrer cette tendance fâcheuse, il est préférable d'éviter, en premier lieu, d'aborder la phrase dans son entier : aussi les premiers exercices

portent-ils sur des mots d'une syllabe, soit deux en comptant l'article dont le nom ne doit jamais être séparé. Dès que le mot est plus long, sa lecture est simplifiée.

La suppléance mentale est la solution de facilité, mais ce n'est qu'une apparence, car elle est une solution fautive, provoquant des quiproquos et des contresens.

On peut permettre une participation, un apport de la suppléance mentale, mais dans un deuxième temps seulement, et selon des degrés progressifs : c'est-à-dire que l'élément incertain manquant est considéré par rapport aux autres syllabes, en comparant sa forme et sa durée dans le contexte des éléments voisins, sur un plan d'observation d'abord, puis d'une possibilité lexicologique (d'existence dans le vocabulaire français), le contexte syntaxique (mots voisins dans la phrase) n'intervenant qu'ensuite.

Il convient d'utiliser des phrases sans rapport de sens entre elles, où la suppléance mentale sera réduite à un minimum de participation possible, et de ne la laisser intervenir que lorsque l'habitude d'une bonne observation aura été acquise et le réflexe bien établi.

Des exercices correspondent à l'étude des causes de la confusion entre certains mots. Ils ont été établis en coopération consciente ou involontaire entre professeur et élèves de plusieurs générations de cours. Cette méthode a été construite, expérimentée, comparée, modifiée, remaniée pendant trente-cinq ans de pédagogie. Ce cours peut sans doute être amélioré, mais il demeurera un outil de travail utile.

Cette méthode s'est révélée efficace chaque fois qu'elle a été correctement appliquée, c'est-à-dire lorsque les cours ont été suivis avec assiduité, les exercices pratiqués régulièrement et multipliés, les conseils respectés.



LES SONS-VOYELLES



LES VOYELLES ÉCRITES ET PARLÉES

La voyelle correspond à une forme définie des lèvres. Elle peut être prolongée sans que cette forme soit modifiée. Elle peut être chantée, tenue.

Considérons ce qu'est un « son-voyelle » : le dictionnaire donne cinq voyelles : A, E, I, O, U pour écrire.

Le son-voyelle **o** peut s'écrire : O, AU, EAU, c'est-à-dire avec une, deux ou trois voyelles-lettres.

Par contre, la même lettre-voyelle O peut écrire deux sons-voyelles différents : **o** devant T par exemple et **o** devant R ou L. En effet, le **o** de pot ne se prononce pas comme le **o** de porte ou de col.

La voyelle E sert à écrire des sons différents selon l'accent é ou è. Oublions ce que nous avons appris en grammaire : « é accent aigu » et « è accent grave ». Pensons à ce que l'accent représente ici, c'est-à-dire à l'ouverture de la bouche qui correspond à l'articulation de **é fermé** et de **è ouvert**.

L'écartement des lèvres est :

- faible pour **é fermé** : **ẹ́** ;
- plus grand pour **è ouvert** : **ẹ̀**.

Pour indiquer l'ouverture de ces sons-voyelles, on utilisera des flèches :

- **↙ fermé** (comme on ferme un robinet) ;
- **↘ ouvert** (comme on ouvre un robinet).

Cela aidera à se représenter la forme de l'ouverture des lèvres et à la garder en mémoire.

Nous aurons :

ō fermé de pot ou peau.

ēu fermé de deux, des œufs, nœud.

e ouvert de neige, (je me) lève.

e fermé de ez, es, er, et, ait, lavez.

œ ouvert de cœur, un œuf, beurre.

o ouvert de porte, col, Paul.

Il faut deux voyelles pour écrire les sons-voyelles : **œ** ouvert, **eü** fermé et **ou**.

Par opposition à ces voyelles dites orales (p. 71 à 108), pour les « voyelles nasales » (p. 109 à 120), il faut écrire une voyelle et une consonne, cette dernière n'étant que l'indication de la nasalisation.

REPRÉSENTATION DES FORMES DES LÈVRES

La bouche ouverte, observez son ouverture :

- dans le sens vertical, la distance entre les lèvres ;
- dans le sens horizontal, l'écartement des coins des lèvres.

Pour nous rappeler ces indications, nous noterons l'ouverture par des doubles flèches :

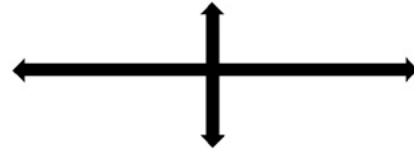
- verticale, pour l'ouverture en hauteur :



- horizontale, pour l'écartement en largeur :



Ce qui donnera pour un son :

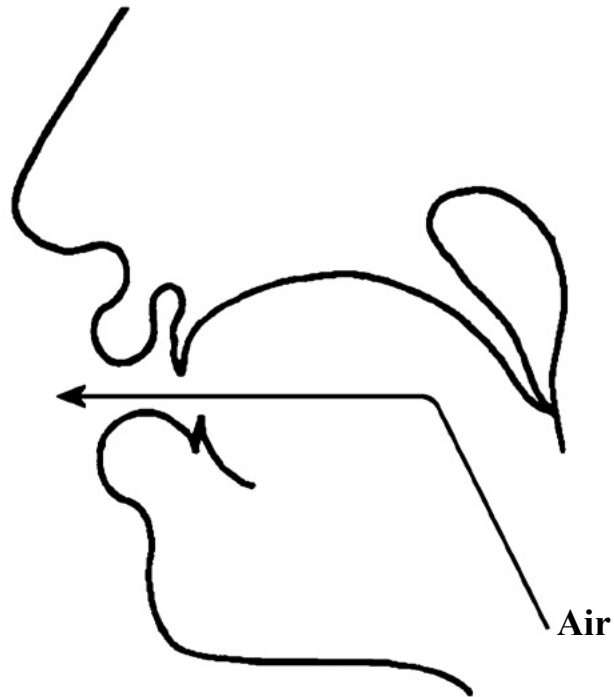


Remarque : ces flèches qui vont nous aider à souligner notre observation ne sont pas des dimensions exactes, mais des indications de proportions pouvant aider l'observation et la mémoire.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

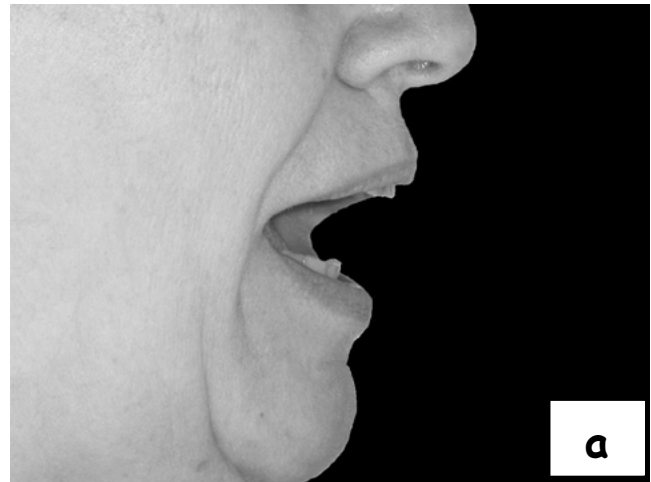
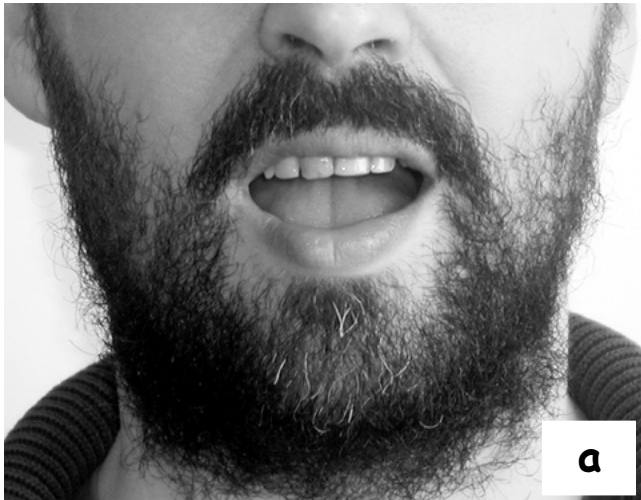
Vous trouverez à la fin du chapitre sur les sons-voyelles (p. 123) un tableau récapitulatif des formes des lèvres de tous ces sons.

LES SONS-VOYELLES ORALES



L'air passe par la bouche seulement : la voyelle est orale

La lecture labiale





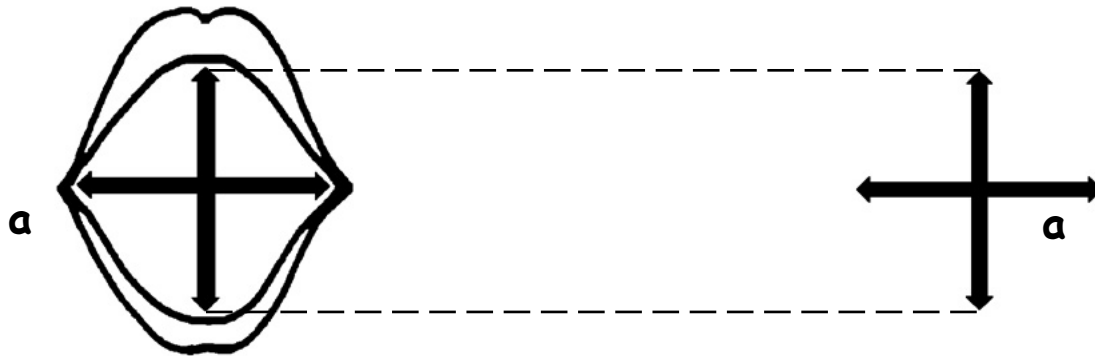
LA VOYELLE ORALE « A »

Prononcer **a** et tenir la voyelle, c'est-à-dire prolonger le son et gardez la position pour observer de face, puis de profil.

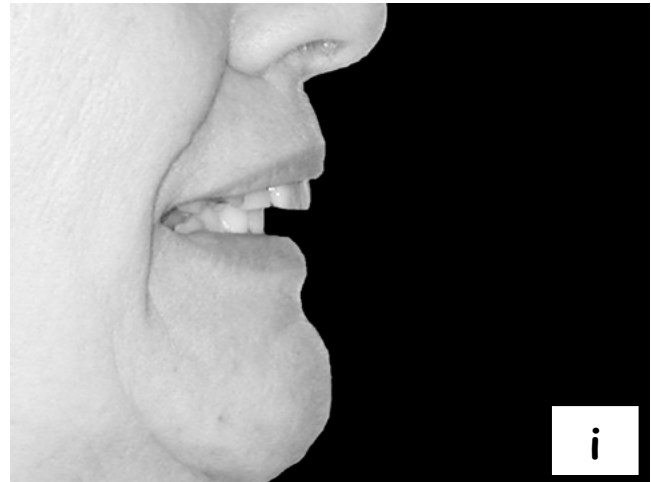
La bouche est grande ouverte ; il faut observer son ouverture :

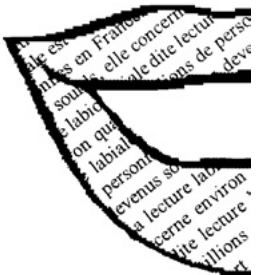
- dans le sens vertical, la distance entre les lèvres ;
- dans le sens horizontal, l'écartement des coins des lèvres.

Ce qui donne pour **a** :

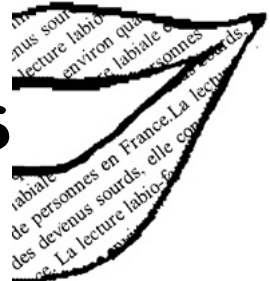


La lecture labiale





LES SONS-CONSONNES





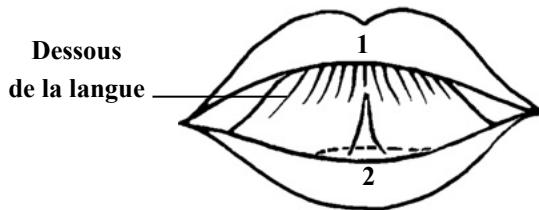
LE SON-CONSONNE « L »

Prononcer la syllabe **La** : observez de face, de profil puis de trois quarts (photographies page suivante). C'est un mouvement de la langue.

DESCRIPTION

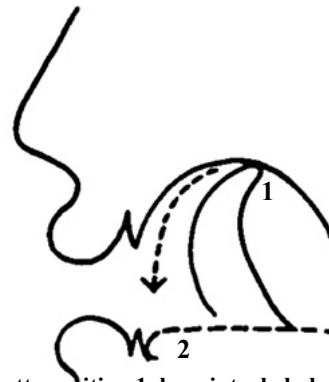
La pointe de la langue remonte vers le palais qu'elle touche (position 1), puis elle redescend derrière les dents de la mâchoire inférieure (position 2).

C'est en regardant de trois quarts la personne qui



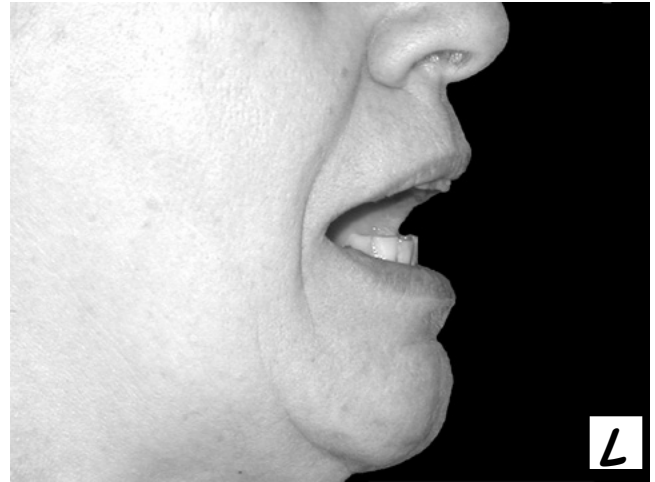
Dans la position 1, la pointe de la langue est relevée vers le haut du palais et le dessous de la langue est visible

parle que l'on observe le mieux le mouvement. La pointe de la langue décrit un arc de cercle du haut du palais, en arrière, vers le bas des dents inférieures, en avant. En fin de course, la langue est plate dans la position 2, position requise pour prononcer la voyelle **a**, voyelle ouverte.



Partant de cette position 1, la pointe de la langue s'abaisse vers la position 2. La langue passe de haut en bas dans l'ouverture de la bouche

La lecture labiale



ÉTUDE DU **L**

L'étude des consonnes commence par le **L**, car il est facile à observer. De plus, cela permettra de donner l'article devant les mots dont ils ne doivent jamais être séparés et cela permet aussi de lire certaines consonnes à l'initiale.

1) **L** devant la voyelle

Ce mouvement de la langue est visible si la voyelle qui suit le **L** est une voyelle ouverte comme **a** :

le la	Allah
le lait	les lais
la laie	l'allée (+ rapide)

2) **L** à la fin du mot

Observez le **L** placé à la fin du mot.

On voit la langue monter vers le palais après la voyelle ouverte :

la halle (le **a** est plus long car il est double) ;
l'aille.

Cependant, même après une voyelle fermée, on perçoit sa présence.

Observez et comparez :

le lit	et l'île
lui	et l'huile

3) **L** dans le mot

Dans le mot « l'allée », on voit la pointe de la langue remonter après le **a**.

Ainsi, de même, dans : la loi la lie.



Prononciation de l'« allée » : **aLé**

Exercices et révision sur le son-consonne « L »

Exercices

Observer et comparer, selon que la voyelle qui suit ou qui précède est ouverte, fermée ou moyenne.

1) Mots

le *lit*
le *lilas*

la *lie*
l'*hallali*

2) Phrases

Elle *a* lu.
Il *est* là.

Elle l'*a* lue.
Elle *est* là.

Révision

la <i>lie</i>	le <i>lit</i>	le <i>lait</i>	le <i>lin</i>	
le <i>lieu</i>	le <i>lion</i>		le <i>lin</i>	l' <i>alun</i>
			le <i>lien</i>	
le <i>lot</i>	l' <i>élan</i>			
le <i>loup</i>	l' <i>allant</i>			
l' <i>eau</i>	l' <i>oie</i>	la <i>laie</i>		
le <i>lot</i>	la <i>loi</i>	l' <i>aléa</i>		
l' <i>îlot</i>	le <i>Loing</i>	l' <i>allié</i>		